

# Ski Voile International

45<sup>ème</sup> édition



**Euromaster Laser**  
**SKI Voile International**  
**17-20 janvier 2019**  
**AVIS DE COURSE**  
**Société des Régates d'Antibes Juan les Pins**  
[www.sr-antibes.fr](http://www.sr-antibes.fr)

La régata est organisée avec le concours du Port Gallice et de la municipalité d'Antibes.

## 1. RÈGLES

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.3 Les règles des classes concernées, ce présent avis de course, les instructions de courses.
- 1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte anglais prévaudra.

## 2. PUBLICITÉ

- 2.2 Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Règlementation World Sailing 20.9.2 s'applique. [DP]

## 3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes Laser Standard et Radial.

Groupe d'âge	Catégorie Master
35 à 44	Laser Standard Apprentice Master Laser Radial Apprentice Master
45 à 54	Laser Standard Master Laser Radial Master
55 à 64	Laser Standard Grand Master Laser Radial Grand Master
65 et plus	Laser Standard Great Grand Master (men only)
65 à 74	Laser Radial Great Grand Master
75 et plus	Laser Radial Legend



- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à la Société des Régates d'Antibes ou bien en utilisant le formulaire présent sur internet et payer en ligne sur le site du club.
- 3.3 Les inscription hors délais seront acceptées sous les conditions suivantes :  
frais d'entrée tardive de 100€
- 3.5 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
  - Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.
- Les concurrents étrangers devront présenter un certificat d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 2.000.000 €, ou souscrire une licence sportive de Fédération Française de Voile.

## 5. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

85 € jusqu'à mercredi 9 janvier.

100 € après cette date.

Les droits incluent le repas pour l'équipage, le stationnement des bateaux, et le parking des véhicules du mercredi au dimanche.

Des tickets supplémentaires pour le repas seront disponibles dans la limite des places disponibles au prix de 20 Euro par personne.

## 6. SÉRIES QUALIFICATIVES ET FINALES

Pas de séries qualificative ou de finales pour cette régates.

## 7. PROGRAMME

- 7.1 La confirmation des inscriptions sera reçue au Port Gallice à Juan les Pins le mercredi 16 janvier de 15h00 à 19h00, le jeudi 17 janvier de 10h00 à 19h00 et le vendredi 18 janvier de 9h00 à 11h30.

- 7.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
Jeudi 17 janvier	SKI a Auron 12h00	SKI pour toutes les classes
Vendredi 18 janvier	12h00	Euromaster Laser
Samedi 19 janvier	10h30	Euromaster Laser
	19h30	Repas Euromaster Laser
Dimanche 20 janvier	10h30	Euromaster Laser

- 7.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 15h30

- 7.7 **EPREUVE de SKI à Auron:**
- Le Slalom géant, type « Flèche ESF » se déroulera à Auron à 12h00 (en principe sur la piste des Mélèzes).
  - Des contre marques, permettant d'acheter, à Auron, des forfaits à prix réduit, seront disponibles aux inscriptions au Port Gallice le mercredi, jusqu'à 19h00.
  - Pour les retardataires, les inscriptions au Slalom pourront être prises au départ du slalom à 11h45.
  - Les équipiers et accompagnateurs sont invités à participer. Seul le temps du concurrent sera retenu pour le classement.
  - Le champagne sera offert au coureurs et accompagnateurs, au pied des pistes, par la SRA.
- 7.8 Repas **samedi** soir à 19h30 au Club House de la SRA, Port Vauban Antibes
- 7.9 Tous les soirs après les courses, open bar et chocolat pour tous les équipages

## 8. **JAUGE**

- 8.2 Un bateau doit respecter la RCV 78.1 défini dans les règles de classe.

## 9. **INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes seront remises à la confirmation des inscriptions.

## 10. **LIEU**

Port Gallice à Antibes Juan les Pins.

## 11. **LES PARCOURS**

Les parcours à effectuer seront de type banane ou trapèze.

## 12. **SYSTÈME DE PENALITE**

- 12.2 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tour est remplacée par la pénalité d'un tour

## 13. **CLASSEMENT**

- 13.2 1 course doit être validée pour constituer une série.
- 13.3(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 4 à 8 courses ont été validés, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant le plus mauvais score.

## 14. **BATEAUX ACCOMPAGNATEURS**

Les bateaux accompagnateurs seront identifiés par un pavillon rouge. [DP]

## 15. **PLACE AU PORT**

Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le parking à bateau. [DP]

## 18. **COMMUNICATION RADIO**

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir des données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. [DP]

## 19. **PRIX**



Les prix seront distribués comme suit dès que possible après la dernière course dimanche :  
le premier de chaque catégorie Master.

Flotte Standard:

Laser Apprentice Standard (35 à 44 ans)

Laser Master Standard (45 à 54 ans)

Laser Grand Master Standard (55 à 64 ans)

Laser Great Grand Master Standard (65 et plus)

Flotte Laser Radial:

Laser Apprentice Radial Men (35 à 44 ans)

Laser Apprentice Radial Women (35 à 44 ans)

Laser Master Radial Men (45 à 54 ans)

Laser Master Radial Women (45 à 54 ans)

Laser Grand Master Radial Men (55 à 64 ans)

Laser Grand Master Radial Women (55 à 64 ans)

Laser Great Grand Master Radial Men (from 65 à 74 ans)

Laser Great Grand Master Radial Women (from 65 à 74 ans)

Laser Legend 75 ans et plus

Laser Femme Première femme toutes catégories

## **20. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques.

Voir la RCV 4, décision de courir.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## **21. ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 2 million d'Euros.

## **22. INFORMATION COMPLÉMENTAIRES**

22.1 Tous les bateaux devront impérativement avoir à leur bord la totalité du matériel de sécurité réclamés par leurs règles de jauge et la réglementation française en vigueur.

22.2 Stockage des bateaux :

Les bateaux seront reçus au Port Gallice à Juan les Pins

22.3 Hébergements :

Voir le site internet de la SR Antibes [www.sr-antibes.fr](http://www.sr-antibes.fr)

22.4 Pour plus d'informations veuillez contacter : par courriel [secretariat@sr-antibes.fr](mailto:secretariat@sr-antibes.fr) ou par téléphone +33 (0)492911313